



No de résolution

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal de la septième séance du conseil d'établissement tenue le 9 juin 2014
à 18h30, à l'école le Parchemin, Carignan

ÉTAIENT PRÉSENTS

Lucie Beauvais,	enseignante
Sylvie Blais,	parent
Carole Blanchard,	enseignante
Nathalie Campagna,	présidente de l'OPP
Marie-Ève Côté,	parent
Eric Gloutnay,	parent
Karine Limoges,	enseignante
Carole Rock,	représentante du personnel de soutien
Dominique Veillet,	parent

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Martine Fréchette,	directrice
--------------------	------------

ÉTAITS ABSENTS

Louise Bisailon-Marcil	représentante de la communauté
Faïssel Lazaar,	parent

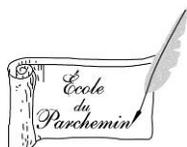
ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sylvie Blais préside le début de la réunion. Elle accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 18 h 30.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Eric Gloutnay sera le secrétaire pour cette réunion.





3. Adoption de l'ordre du jour du 9 juin 2014

Il est proposé par Carole Blanchard, secondé par Sylvie Blais, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

CE-13-14-44

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée du 29 mai 2014

Il est proposé par Carole Rock, secondé par Marie-Ève Côté, d'accepter le procès-verbal tel qu'il est présenté.

CE-13-14-45

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires relatives au procès-verbal du 29 mai 2014

Les affaires relatives au procès-verbal du 29 mai 2014 sont traitées aux points suivants : Normes et modalités 7.1.5, et projets pédagogiques particuliers 7.2.1.

6. Paroles au public

Rien à signaler.

7. Étude des dossiers

7.1. DÉCISIONS

7.1.1. Adopter le budget 2014-2015 école et du Service de garde

Les membres reçoivent une copie du rapport sommaire du budget de l'école et du SDG pour l'année scolaire 2014-2015. Martine Fréchette explique chaque point de dépenses, d'allocations, autres revenus et retenues et répond aux questions des membres.

Ceci est un budget prévisionnel et il sera révisé (en tenant compte des derniers revenus et des dernières dépenses de 2013-2014) en décembre prochain avec la clientèle réelle du 30 septembre 2014.

Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Karine Limoges, d'adopter le budget école et du service de garde pour l'année 2014-2015 tel que présenté.

CE-13-14-46

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

7.1.2. Approuver les règlements du SDG pour 2014-2015

Une copie des règlements et inscription au service de garde pour l'année scolaire 2014-2015 est distribuée aux membres. Martine Fréchette résume les points d'intérêts. Carole Rock répond aux questions des membres.

Il est proposé par Dominique Veillet, secondé par Lucie Beauvais, d'approuver les règlements du Service de garde pour 2014-2015 tels que présentés

CE-13-14-47

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.3. Adopter le rapport annuel

Une copie du rapport annuel 2013-2014 du conseil d'établissement et de celui de l'école est distribuée aux membres. Martine Fréchette en fait la révision pour les membres du C.É. tout en expliquant les choix de contenu.

Il est proposé par Karine Limoges, secondé par Carole Blanchard, d'adopter le rapport annuel 2013-2014 du conseil d'établissement et de l'école tel que présenté avec les corrections suivantes : La réunion du 18 décembre a eu lieu le 11 décembre 2013, et les acronymes suivants devront être définis : TNI et HDAA.

CE-13-14-48

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.4. Approuver la date de l'Assemblée générale des parents

Les membres consultent le calendrier scolaire 2014-2015 afin de choisir une date pour la prochaine Assemblée générale des parents. Il est obligatoire d'en tenir une par année, car cela permet également de procéder aux élections des nouveaux membres du C.É.

Il est proposé par Sylvie Blais, secondé pour Dominique Veillet, d'approuver la date du 17 septembre 2014 à 19h00 pour l'Assemblée générale des parents.

CE-13-14-49

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ





7.1.5. Approuver les normes et modalités de la 5^e année pour 2014-2015

À la dernière réunion le C.É. avait approuvé les normes et modalités de tous les niveaux sauf pour les élèves de 5^e année, car la copie distribuée alors n'était pas la bonne (CE-13-14-38). La bonne version est remise aux membres et Martine Fréchette en souligne les points importants. Aucune question n'est posée.

Il est proposé par Carole Rock, secondé par Karine Limoges, d'approuver les normes et modalités d'évaluation des apprentissages pour l'année scolaire 2014-2015 pour les classes de 5^e année, avec les corrections suivantes : le titre « Année scolaire 2013-2014 » devrait être « Année scolaire 2014-2015 » et les acronymes devraient être identifiés (SAÉ, TIC).

CE-13-14-50

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.2. DISCUSSION

7.2.1. Politique relative aux projets pédagogiques particuliers

Lors de la dernière réunion, une copie de la nouvelle politique relative aux projets pédagogiques particuliers de la Commission scolaire des Patriotes avait été distribuée aux membres pour révision. Martine Fréchette avait résumé aux membres les points saillants. Suivant le processus proposé, le C.É. est invité à donner son avis sur cette politique au plus tard le 18 juin 2014.

La directrice et les membres considèrent que cette politique reflète bien les commentaires apportés lors des consultations passées.

Les membres sont en accords avec la politique telle que présentée et recommandent son approbation au conseil des commissaires.

7.3. INFORMATION

7.3.1. Information sur la CONVENTION DE GESTION de l'école

Martine Fréchette rappelle que le suivi de la convention de gestion de l'école est inclus dans le rapport annuel qui a été présenté et adopté au point 7.1.3.





7.3.2. Projet de la permaculture

Marie-Ève Côté présente et explique aux membres les détails d'une initiative d'un projet de permaculture. Les membres montrent un grand intérêt pour ce projet. Les actions suivantes sont prises en note :

- Martine Fréchette devra rapporter l'idée aux enseignantes de l'école puisque ce projet les impliquera. Aussi pour la soumission du projet il faudra nommer une enseignante responsable.
- Marie-Ève Côté ira voir la Ville de Carignan pour connaître les limites de terrain de l'école et de la ville. L'objectif est d'impliquer la Ville pour l'utilisation du terrain, et non la Commission scolaire dont les contraintes pourraient être plus grandes.
- Éventuellement le C.É. devra approuver la demande de soumission pour ce projet qui impliquera l'école (élèves, enseignants, parents), seulement après que la rencontre avec les enseignantes ait eu lieu. L'approbation pourra se faire par courriel d'ici la fin de la présente année scolaire. Par la suite, Marie-Ève Côté qui pilote pour l'instant le projet, pourra aller de l'avant avec une demande officielle.

8. Varia

Rien à signaler.

9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre aura lieu en septembre 2014, à une date à déterminer après les élections du C.É. lors de l'Assemblée générale à l'école du Parchemin (17 septembre 2014). Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Eric Gloutnay, de lever l'assemblée. Il est 20h00.

CE-13-14-51

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Martine Fréchette, Directrice

Sylvie Blais, Présidente

-----/-----/-----
Date d'adoption du procès-verbal

